



Patrick Dupuis

## LE MOT DU PRÉSIDENT

Encore une fois, le climat déterminera la productivité de nos prairies durant la saison végétative 2018. Évidemment, les fondamentaux comme la survie à l'hiver, la fertilisation, les espèces présentes, le drainage, le chaulage, la conduite intensive ou extensive font partie de la recette pour une production optimale. Dans certaines régions de la province, la survie hivernale sous-optimale suivie de précipitations insuffisantes vont miner les rendements qualitatifs et quantitatifs. Une fois de plus, nous sommes placés devant cette réalité : nous travaillons avec du vivant et nous ne contrôlons pas tous les points de l'équation.

Pourtant, l'ensemble de la communauté qui s'intéresse à la production fourragère est plus vivante que jamais. Les auteurs qui publient chaque semaine dans la chronique du CQPF en collaboration avec La Terre de chez nous ou dans la chronique Experts fourragers du Bulletin des agriculteurs nous font découvrir grâce à de textes courts, bien vulgarisés un monde de projets de recherche, de réflexion et de pistes à explorer pour simplement s'adapter à des contextes en perpétuels changements.

La Tournée annuelle des plantes fourragères organisée par le comité plantes fourragères du CRAAQ nous a permis de sillonner la Mauricie d'est en ouest. Les productrices et producteurs de fourrage gèrent les prairies selon le type de sol, la topographie, les animaux à qui on destine le foin ou l'ensilage, les moyens à disposition. Je vous encourage à lire l'article publié (à la page 5) par la

présidente du comité, Brigitte Lapierre.

Le comité journée à foin du CQPF travaille aux derniers préparatifs de notre rendez-vous annuel. Le 6 septembre, les propriétaires de la Ferme Parisbel nous reçoivent sur leur magnifique propriété située dans la belle région agricole le long du fleuve entre Trois-Rivières et Québec dans la municipalité de Parisville. Sous le thème **Les technologies au service des plantes fourragères**, vous trouverez tous les détails de la journée à la page 3.

Le conseil d'administration du CQPF suit trois dossiers majeurs : la production d'un nouveau site web, la pérennité du financement et le pôle d'expertise du secteur des plantes fourragères. Trois comités formés de membres du CA et de personnes externes travaillent pour livrer des résultats d'ici à la fin de l'exercice, soit décembre 2018.

Dans l'attente de vous rencontrer, le 6 septembre, à la Ferme Parisbel, je souhaite simplement le retour des précipitations. Dans la majorité des régions touchées, la saison de végétation permettrait ainsi de récolter des fourrages en qualité et quantité normales.

### **Alphonse Pittet**

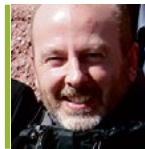
Président du Conseil québécois des plantes fourragères

MEMBRES DU  

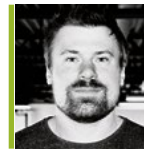
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**



**Alphonse Pittet,**  
**producteur laitier**  
*Président*  
 La Ferme Pittet Inc.



**Christian Duchesneau, agr.**  
*Vice-Président*  
 SynAgri



**Maxime Leduc, Ph. D., agr.**  
*Vice-Président*  
 Valacta



**Laurent Bousquet**  
 Producteurs de céréales



**Martine Giguère, agr.,  
 MBA**  
 Agro-Bio Contrôle inc.



**Caroline Halde, Ph. D., agr.**  
*Trésorière*  
 Université Laval



**Huguette Martel, agr.**  
 MAPAQ



**Luc Normadin**  
 Norfoin inc.



**Jean-François Lemay, agr.**  
 La Coop fédérée



Pour joindre le secrétariat du CQPF : 8550, avenue Émilien-Letarte (Québec) J2R 0A3 • [info@cqpf.ca](mailto:info@cqpf.ca) • Tél. : 450 253-2476

## DEVENEZ UN PARTENAIRE CORPORATIF DU CQPF!

Les résultats financiers du CQPF ont fait ressortir l'importance des partenaires du secteur et de leur appui à l'organisation afin de permettre la réalisation d'initiatives structurantes pour le secteur. Nous vous encourageons à profiter de notre plan de visibilité disponible en ligne et à nous contacter pour plus de détails : <http://www.cqpf.ca/images/CQPF/adhesion/Formulaire-adhesion-corporative-2018.pdf>

## JE DEVIENS MEMBRE

Vous désirez renouveler votre adhésion comme membre du CQPF. Rien de plus simple avec l'option de paiement de cotisation en ligne <http://www.cqpf.ca/>. Vous pouvez aussi remplir le formulaire suivant et nous le faire parvenir par la poste ou remplissez-le en ligne à l'adresse suivante : [http://www.cqpf.ca/images/CQPF/adhesion/CQPF\\_formulaire\\_adhesion-MI-2018.pdf](http://www.cqpf.ca/images/CQPF/adhesion/CQPF_formulaire_adhesion-MI-2018.pdf)

Prénom et nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

- Je ne désire pas faire partie du bottin des membres en ligne sur le site du CQPF.
- Inscription comme membre individuel du CQPF pour 2018.

**30,00 \$**, taxes comprises (26,09 \$ plus 1,30 \$ de TPS et 2,60 \$ de TVQ)  
 TPS: 87601 5934 RT0001; TVQ: 1201051068

Faire un chèque au montant total à l'ordre du CQPF. Envoyez cette fiche complétée avec votre paiement à :  
**8550, avenue Émilien-Letarte, Saint-Hyacinthe (Québec) J2R 0A3**

# À METTRE À VOTRE AGENDA

## LE CONSEIL QUÉBÉCOIS DES PLANTES FOURRAGÈRES VOUS INVITE À SA JOURNÉE À FOIN JEUDI 6 SEPTEMBRE 2018



### LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DES PLANTES FOURRAGÈRES

- 8 h 30 Accueil et inscription**  
Salle municipale de Parisville  
1260, rue Saint-Jacques  
Parisville (Québec) G0S 1X0
- 
- 9 h 10 **Mot de bienvenue**
- 9 h 20 **Présentation de la Ferme Parisbel SENC**  
Sabrina, Dave, Sylvain Habel et Maryse Bergevin
- 9 h 50 **Flash info**  
Yvon Therrien - Le Bulletin des agriculteurs
- 9 h 55 **Technologies de l'agriculture de précision adaptées pour les cultures fourragères ?**  
Athyna Cambouris, Ph.D, chercheure - AAC Québec
- 10 h 25 **Flash info**  
Yvon Therrien - Le Bulletin des agriculteurs
- 10 h 30 **L'échantillonnage de sol par GPS et la cartographie... des outils essentiels à l'agriculture de précision**  
Stéphane Gagnon, agr., gestionnaire de données agronomiques - Synagri
- 11 h **Flash info – Sécurité à la ferme et qualité du foin**  
Nadine Personen - Haytech
- 11 h 05 **AG-CONNEXION- La ferme intelligente**  
Hicham Bencharhi, M.Sc., agr., directeur, Produits Numériques et Innovation - La Coop Fédérée
- 11 h 35 **Nouveau site web CQPF**
- 11 h 45 **Dîner (Repas non garanti pour les inscriptions sur place)**
- 13 h **Visite des kiosques et de la machinerie**  
Ferme Parisbel SENC  
575, rue Principale  
Parisville (Québec) G0S 1X0
- 14 h **Présentation en simultané de 3 ateliers**  
(chaque atelier sera présenté 2 fois, les participants devront choisir 2 ateliers sur 3)  
1. **HARVESTLAB**, Rémi Bourgault - John Deere  
2. **Épandage de lisier par IRRIGATION** de précision - Ferme Parisbel SENC  
3. **APPLICATION** fumier faible dose et semis-direct plante fourragère, Éric de Courval - Wendel Mathis
- 15h **Visite des kiosques**
- 16 h **Visite guidée du bâtiment d'élevage par les propriétaires**



#### COMITÉ ORGANISATEUR

Christian Duchesneau	Synagri
Martine Giguère	Agro-Bio Contrôle
Jean-François Lemay	La Coop fédérée
Huguette Martel	MAPAQ - Estrie
Luc Normandin	producteur agricole, Norfoin inc.
Alphonse Pittet	producteur agricole, La Ferme Pittet inc.
Denis Ruel	MAPAQ - Centre-du-Québec

**Inscription en ligne au [www.cqpf.ca](http://www.cqpf.ca)** (dîner inclus)  
55 \$/participant et 30 \$/étudiant (taxes incluses)

**Inscription sur place** (dîner non garanti pour les inscriptions sur place)

60 \$/participant et 35 \$/étudiant (taxes incluses)

#### Pour information

Communiquez au 450 253-2476 ou  
[info@cqpf.ca](mailto:info@cqpf.ca)

Le paiement de votre inscription à la Journée à foin inclut le paiement de l'adhésion au CQPF du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au 31 août 2019.

ASSOCIATION CANADIENNE POUR LES  
 **PLANTES FOURRAGÈRES**



Ne manquez pas la 9<sup>e</sup> conférence annuelle de l'Association canadienne pour les plantes fourragères!

Tout part du sol... tel est le thème de la 9<sup>e</sup> conférence annuelle de l'Association canadienne pour les plantes fourragères (ACPF) qui aura lieu à Calgary, en Alberta, les 14 et 15 novembre 2018. C'est un événement incontournable pour toute personne impliquée dans la production de fourrage.

Le programme comprend une liste de conférenciers de renom qui partageront leur expertise durant ces deux jours. Les conférenciers vont paver la voie aux producteurs afin de les aider dans toutes les étapes de production de leurs précieux fourrages. La captation du carbone, la gestion des données, les protocoles actuels et comment atteindre des objectifs de développements futurs sont également à l'ordre du jour. Au cours des deux jours, l'ACPF présentera son prix annuel de 'leadership', en l'honneur des influenceurs du domaine des plantes fourragères.

L'un de ces conférenciers est Steve Groff, spécialiste des cultures de couverture. Un influenceur dans le domaine, Steve Groff cultive 305 acres d'un mélange de 14 céréales et une vaste gamme de mélanges de cultures de couverture dans le comté de Lancaster en Pennsylvanie. Au cours des 22 dernières années, il a effectué des milliers d'essais de recherche sur ces cultures. La présen-

tation de Steve Groff révélera aux producteurs comment trouver les solutions qui fonctionneront sur leur exploitation. Il parlera aussi de certaines espèces particulières et d'astuces pour mieux réussir.

En marge de la conférence, d'autres activités auront lieu les 12, 13 et 16 novembre.

Lundi 12 novembre : tous les représentants des associations provinciales se joindront à l'ACPF pour trouver des façons de travailler ensemble afin de renforcer l'industrie des fourrages.

Mardi 13 novembre : les participants à la conférence annuelle auront l'occasion de prendre la route afin de parfaire leurs connaissances avec les chefs de file régionaux du secteur des plantes fourragères de l'Alberta.

Vendredi 16 novembre : Le marché du foin d'exportation est un domaine en croissance au Canada et les acteurs de ce milieu en profiteront pour se réunir.

Pour plus d'information, visitez le site internet de l'ACPF ([canadianfga.ca](http://canadianfga.ca)) pour les mises à jour sur la conférence et les conférenciers.

On se donne rendez-vous à Calgary, les 14 et 15 novembre 2018!

**Christian Duchesneau, agr.**



# TOURNÉE ANNUELLE DES PLANTES FOURRAGÈRES DU CRAAQ

La Tournée annuelle des plantes fourragères du CRAAQ a eu lieu les 30-31 mai 2018 dans la région de la Mauricie. Avec une participation d'un peu plus de 50 personnes par journée, la présence constante du soleil ainsi que des producteurs accueillants, on pourra se rappeler de l'édition 2018 comme un succès.



La première visite de la Tournée a commencé à la Ferme M.J. Hamelin à Saint-Maurice. Producteur vache-veau, Mario Hamelin vise la simplicité d'un système de pâturage afin d'être efficace et rentable. Le vêlage s'effectue en mai directement au pâturage. Le pâturage se fait en bande avec une rotation d'un à six jours, selon les conditions aux champs. Lorsque le sol est gelé, le groupe est transféré au site de faible densité. Les veaux sevrés en décembre sont transférés au bâtiment. Au dégel ou lorsque le sol est détrempé, les animaux sont transférés au site de faible densité. La visite de l'enclos d'hivernage ainsi que du site de pâturage avec bande enherbée aura été des plus appréciées par les participants.

Comme seconde visite, c'est le producteur de foin de commerce Daniel Houle de Ferme Vincennes SENC qui accueillait les participants de la Tournée. Située à Saint-Luc-de-Vincennes, les sources de revenus de l'entreprise sont essentiellement constituées de production de foin de commerce, de travaux à forfait ainsi que de transport et déneigement. Pour la production exclusivement en foin sec, un mélange à base de fléole, dactyle et luzerne est utilisé. En 2018, une implantation de fléole pure est

essayée pour répondre à un besoin spécifique du marché de l'exportation. Daniel Houle a également conçu un système de transformation de grosses balles carrées en petites balles carrées afin de faciliter la commercialisation et de limiter les travaux au champ. Afin de bien compléter la visite, Gaétan Parent d'Agriculture et Agroalimentaire Canada est venu présenter ses résultats d'un essai de fertilisation azotée minérale dans les prairies à base de graminées. Cet essai répond bien aux questions des producteurs de foin de commerce puisque plusieurs d'entre eux n'ont pas accès à des fumiers comme source de fertilisants.

Afin de bien commencer l'après-midi, Stéphane Besson, de la Ferme Besson et fils de Saint-Geneviève de Bastican, attendait chaleureusement le groupe. Ferme laitière de 160 vaches Hostein en lactation (181 kg m.g./ jour), le semis d'automne pour l'implantation de prairies fait partie intégrante de sa régie. En effet, l'établissement de prairie se fait le plus rapidement possible en travail minimum après avoir récolté la paille de blé



et après l'épandage de fumier liquide. Stéphane Besson voit en cette pratique plusieurs avantages; plus besoin de semer d'engrais vert dans le blé, plus besoin d'arroser la prairie au printemps pour contrôler les mauvaises herbes, une levée uniforme dans un sol chaud et trois coupes dès la première année.

Afin de bien compléter la première journée, la Tournée des plantes fourragères s'est rendue à la Ferme Ferlika inc., propriété de Sébastien Veillette à Saint-Tite.

Ferme laitière de 59 vaches Hostein en lactation et 54 kg m.g./jour, la culture de féтуque élevée se fait depuis sept ans en régie intensive de quatre coupes avec une fertilisation minérale deux ou trois fois pendant la saison. La première coupe se fait à la fin mai et un écart entre 29 à 33 jours est réalisé entre chaque autre coupe. Le chantier de récolte constitué exclusivement de balles rondes se déroule en 24 heures entre la fauche et le pressage. Une faucheuse conditionneuse est utilisée. Lors de la visite, un essai de fertilisation par le club Lavie-Eau-champ a également été présenté.

La deuxième journée a commencé à la Ferme laitière biologique Y. Lampron et Fils inc. à Saint-Boniface. Alexandre, Daniel, Gabriel et Pierre Lampron, qui ont des tâches bien spécifiques au sein de leur entreprise, ont su bien expliquer les différentes exigences de la production biologique. Les participants ont pu observer une auto-chargeuse Pottingher ainsi qu'un pâturage qui a été rénové en 2017. Habituellement, quatre hectares par année sont renouvelés selon la quantité de légumineuses restante. La gestion des fumiers est sous forme liquide et l'épandage se fait à forfait par irrigation afin de réduire la compaction. Le semis est réalisé avec un semoir Lemken, une herse rotative et un rouleau, ce qui permet d'être très précis, d'avoir une profondeur de semis ainsi qu'une levée uniforme.

Par la suite, la Ferme Trigenes, propriété de Martin Ferron de Yamachiche, a su surprendre le groupe avec son concept de sylvopastoralisme. L'implantation de haies vives au lieu de clôture électrique pour délimiter le pâturage est un projet qui a débuté en 2014 sur la ferme et est absolument à voir. Cette ferme laitière constituée de 32 vaches Jersey en lactation souhaite se diriger tranquillement vers la production biologique tout en respectant ce que la terre lui donne.

Pour commencer l'après-midi, Dany Lessard, propriétaire avec Nathalie Lemay de Ferme Danastar Holstein SENC de Saint-Léon-le Grand, a discuté avec le groupe

des bonnes pratiques de régie qu'il utilise sur sa ferme. Ferme laitière de 64 vaches en lactation et 71 kg m.g./jour, elle s'est présentée au Mérite agricole catégorie bronze en 2016. Dany Lessard est toujours prêt à écouter et à essayer de nouvelles méthodes afin de s'améliorer malgré qu'il réussisse déjà très bien!

La dernière visite de la journée a eu lieu dans un champ de la ferme de Christian Lavaute, situé dans la zone inondable du Lac St-Pierre à Maskinongé. Hélène Bernard, ing, Bruce Gélinas, agr. au MAPAQ et Philippe Brodeur, biol., du MFFP nous ont présenté un projet mobilisateur



ayant pour objectif d'offrir aux producteurs des alternatives aux cultures conventionnelles pour ces champs inondés chaque printemps. Les défis sont de taille car il faut permettre aux producteurs d'exploiter de façon rentable ces champs tout en s'assurant que les cultures privilégiées jouent un rôle écologique en offrant aux poissons un lieu de ponte et en favorisant le développement de zooplancton durant la période d'inondation et de lieu de nidification pendant la saison de croissance. Ainsi, des prairies sont utilisées pour aider les poissons à frayer au printemps dans les terres inondées. Une espèce indigène, le vulpin des prés, est ainsi utilisée par les poissons et lorsque l'eau se retire du champ, le producteur peut en faire une récolte.

Le comité plantes fourragères du CRAAQ tient à remercier tous les producteurs hôtes ainsi que les différents collaborateurs et animateurs pour le partage de leur connaissance ainsi que leur temps précieux lors de cette Tournée annuelle des plantes fourragères 2018.

### **Brigitte Lapierre**

Présidente du comité CRAAQ des plantes fourragères

*Ex* **TRAIRE**  
**LE LAIT DES**  
**FOURRAGES**



Le savoir-faire

1 800 361-7082 • [www.belisle.net](http://www.belisle.net)   
**Belisle** en nutrition animale



# L'HERBE ET L'HERBOMÈTRE : ON NE GÈRE BIEN QUE CE QUE L'ON MESURE

Le pâturage est reconnu comme étant l'aliment le moins coûteux dans les rations de vaches laitières et une pratique qui offre des bénéfices importants sur le plan de la santé et du bien-être animal. Malgré les avantages indéniables des pâturages, il reste que leur gestion est compliquée parce que la croissance de l'herbe varie pendant la saison et qu'il est difficile d'évaluer et de prévoir la quantité de matière sèche consommée par les vaches.

## Un outil qui a fait ses preuves

Dans plusieurs pays dont la Nouvelle-Zélande, des outils ont été développés pour pallier ce manque d'information. Le principal d'entre eux est l'herbomètre. Cet appareil est muni d'un plateau mobile qui se soulève selon la longueur de l'herbe et sa densité. Le compteur électronique de l'appareil enregistre la hauteur moyenne de l'herbe aplatie qui est ensuite multipliée par la densité de l'herbe pour donner un nombre de kilogrammes de matière sèche (MS) à l'hectare (kg/MS/ha). L'outil est très simple à utiliser. Tout d'abord, on doit prendre 40 mesures à l'hectare dans la parcelle de pâturage à mesurer en se promenant en zigzag et en déposant le plateau bien à la verticale sur l'herbe. Il est important de savoir que cet appareil doit être utilisé pour des pâturages jeunes de plus ou moins 20 cm de hauteur contenant un mélange de graminées et de légumineuses. Les pâturages trop matures ne peuvent être mesurés

par cet appareil qui a une hauteur maximale de mesure de 25 cm. L'utilisation de l'herbomètre est démontrée par un vidéo fait au début du projet de calibration de l'herbomètre au Québec: [https://www.youtube.com/watch?v=TLH4xVkgNo&list=UUzsDM4J\\_yPzlrSesPuL-GpUQ&index=0&feature=plcp](https://www.youtube.com/watch?v=TLH4xVkgNo&list=UUzsDM4J_yPzlrSesPuL-GpUQ&index=0&feature=plcp)

## Un projet qui nous permet d'utiliser l'herbomètre au Québec

Il y a quelques années, Valacta a mis sur pied un projet visant à calibrer cet outil pour l'adapter aux pâturages du Québec. Ce projet d'une durée de trois ans s'est effectué dans trois régions ayant des saisons de croissance relativement différentes. L'analyse faite sur près de 3 000 échantillons d'herbe nous a permis de déduire les valeurs de densité de l'herbe spécifique à chaque région pour chaque mois de la saison de pâturage (voir le tableau 1). En intégrant ces valeurs chaque mois dans l'herbomètre, il est possible d'obtenir très rapidement la quantité de matière sèche par hectare disponible pour chacun des pâturages mesurés.

Comme dans toute analyse statistique, les valeurs calculées viennent avec un certain niveau d'incertitude. Un facteur de correction doit être inclus dans l'équation, mais il faut convenir que le niveau de précision des mesures sera plus élevé à l'échelle de la ferme plutôt que pour une seule parcelle.

**Tableau 1 : Valeurs ajustées des densités d'herbe selon la région et le mois**

MOIS	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE
<b>Densité (kg MS/cm/ha)</b>						
Bas Saint-Laurent	-	213	214	241	268	288
Centre du Québec	183	204	236	249	240	222
Lac-Saint-Jean	-	240	258	305	320	295

Réf. : Analyse statistique du projet « Suivi de la croissance de l'herbe », Luc Delaby – INRA & François Labelle – Valacta

## Planifier les jours de pâturage à venir

En mesurant toutes les parcelles offertes en pâturage, on peut déterminer quelle quantité de matière sèche totale est disponible à un jour donné sur toute la ferme. De cette valeur, on doit soustraire un 5 cm d'herbe qui est le refus minimal des vaches. En fixant le nombre de kg de matière sèche que l'on veut donner par vache et par jour, on peut calculer le nombre de jours d'avance de pâturage qui sont disponibles. Selon le résultat de ce calcul, on pourra ajuster l'alimentation des vaches et la gestion des pâturages pour les semaines à venir à partir d'une simple question : est-ce que le résultat est à plus ou moins de 10 jours d'avance? Le 10e jour d'avance a été estimé par les chercheurs français comme étant le



point d'équilibre au pâturage, c'est-à-dire qu'avec une ration stable à l'étable, on pourra donner la même quantité d'herbe au pâturage sans avancer trop vite ou trop lentement dans la rotation des parcelles. Cependant si le résultat est plus bas que 10 jours d'avance, cela signifie que l'on exige plus d'herbe que le pâturage en produit et qu'éventuellement on en manquera. Dans ce cas, on doit augmenter la surface de pâturage totale ou augmenter les fourrages

donnés à l'étable. Lorsque le résultat est plus élevé que 10 jours d'avance, ça signifie qu'on a trop d'herbe. Dans ce cas, il faut faucher une ou quelques parcelles pour éviter d'avoir des parcelles dont l'herbe est trop mature et ramener la rotation plus près de l'équilibre.

En ayant mesuré toutes les parcelles en pâturage, on peut aussi déterminer quelles sont les parcelles qui contiennent le plus de matière sèche et ainsi déterminer l'ordre de rotation des parcelles pour mieux synchroniser l'herbe et les animaux.

## Évaluer la consommation de matière sèche et la dimension des parcelles

Avec l'herbomètre, on peut calculer directement au pâturage ce qui a été consommé par les vaches. Tout d'abord, il faut mesurer à l'herbomètre une bande qui vient d'être broutée pour déterminer le refus des vaches et ensuite,

dans la même parcelle, mesurer la prochaine bande qui sera donnée. En mesurant les surfaces de chaque bande, on obtient la quantité de matière sèche pour chacune d'elles. En soustrayant les refus, on obtient la quantité de matière sèche mangée au pâturage par le troupeau. Il suffit de ramener cette valeur par vache pour obtenir la consommation de matière sèche individuelle.

Calculer la dimension des parcelles journalières à donner aux vaches peut être utile pour tous les producteurs, plus spécifiquement, s'il y a des ajustements à faire dans la gestion des pâturages et aussi pour les élevages avec robot de traite. Dans ce cas, il est très important de calculer la dimension des parcelles assez précisément puisque si on en donne trop les vaches ont tendance à rester au pâturage et à ne pas revenir pour la traite. Donc après avoir fixé l'objectif de consommation de matière sèche par jour pour le troupeau, il suffit de mesurer le pâturage qui doit être donné à brouter avec l'herbomètre. En connaissant la quantité de matière sèche à l'hectare disponible, on peut en déduire la surface à offrir par jour.

## Un outil à mettre au pas

L'utilisation de l'herbomètre est très récente au Québec et tous ces calculs peuvent paraître plus compliqués qu'ils ne le sont en réalité. Des formations pratiques sur l'utilisation de l'herbomètre sont d'ailleurs offertes à tous groupes de producteurs ou de conseillers intéressés à en savoir plus sur l'utilisation de cet outil. Il suffit de contacter l'auteur de cet article.

L'herbomètre nous permet de mieux gérer les pâturages, car il nous offre une mesure objective des quantités d'herbes offertes aux animaux. Dans un secteur où les mesures précises n'existent pas, c'est vraiment un outil incontournable pour le conseiller qui veut accompagner les éleveurs de troupeaux au pâturage. Il est encore plus utile pour le producteur qui veut améliorer sa gestion de pâturage chez lui puisqu'il pourra mesurer ses pâturages plus fréquemment.

De nouveaux projets de recherche seront mis en place pour améliorer la capacité de gestion et de planification des pâturages toujours à partir des mesures faites à l'herbomètre. C'est donc un dossier à suivre.

## François Labelle, agronome

Expert en production laitière biologique

Équipe R&D, Valacta  
flabelle@valacta.com





# LA RECHERCHE EN BREF

## L'ensilage de trèfle rouge, comparé à celui de luzerne, améliore le transfert des acides gras polyinsaturés de la ration au lait

La polyphénol oxydase, une enzyme retrouvée dans l'ensilage de trèfle rouge, réduit la lipolyse et par conséquent protège ses acides gras contre la biohydrogénation par les micro-organismes du rumen. La biohydrogénation consiste en la transformation des acides gras contenant de doubles liaisons (polyinsaturés) en acide gras n'ayant que des liaisons simples (saturés). Dans une étude réalisée à l'Université Laval, l'ensilage de trèfle rouge a donc été comparé à de l'ensilage de luzerne dans des rations formulées pour fournir 100 % ou 85 % des besoins en protéines dégradables dans le rumen des vaches laitières. L'ensilage de trèfle rouge, par rapport à l'ensilage de luzerne, a causé une diminution de la concentration en azote ammoniacal dans le rumen ainsi que celle de l'azote uréique dans le plasma et le lait, confirmant ainsi une meilleure utilisation de l'azote chez l'animal. L'alimentation à base d'ensilage de trèfle rouge a aussi causé une amélioration de la quantité de lait produit par kilogramme d'aliments ingérés. Les acides linoléique et linoléique, deux acides gras polyinsaturés, sont les principaux acides gras des fourrages et les apports en ces acides gras étaient plus faibles chez les vaches nourries à l'ensilage de trèfle rouge, mais leurs sécrétions dans le lait et leurs efficacités de transfert du régime alimentaire au lait étaient plus élevées que celles des vaches nourries avec de l'ensilage de luzerne. Par rapport à la luzerne, les vaches nourries à l'ensilage de trèfle rouge ont produit du lait avec des concentrations plus élevées en acides gras des fourrages et des proportions plus faibles d'intermédiaires de la biohydrogénation ruminale de ces acides gras. L'alimentation à base de trèfle rouge semble être un moyen pratique d'augmenter l'apport postuminal en acides gras chez les vaches laitières, et d'augmenter leur sécrétion dans le gras du lait.

Source: Leduc et al. 2017. *Animal Feed Science and Technology* 223:59-72.

## Faut-il augmenter les doses de semis?

Les doses de semis des espèces fourragères recommandées au Québec sont parfois remises en question. Sont-elles suffisamment élevées pour assurer un rendement maximal de nos prairies? Aucune étude récente n'a toutefois été réalisée au Québec pour déterminer la pertinence d'augmenter les doses de semis recommandées. Une étude récente réalisée en Nouvelle-Zélande apporte toutefois un éclairage intéressant. La production fourragère y est surtout basée sur le ray-grass anglais et on y recommande une dose de semis de 20 à 30 kg par hectare. Le ray-grass anglais n'est pas recommandé au Québec à cause de sa faible survie hivernale. En Ontario, par contre, on recommande de le semer à une dose de 10 à 15 kg par hectare. Les chercheurs néo-zélandais ont semé du ray-grass anglais à des doses de 6, 12, 18, 24 et 30 kg par hectare avec du trèfle blanc et à trois sites. L'augmentation des doses de semis a permis d'augmenter le rendement annuel à l'année du semis à deux des trois sites, mais cet effet initial s'est rapidement estompé. Ainsi, trois années après le semis, il n'y avait plus aucune différence en termes de rendement annuel, de densité de talles et de composition botanique. Ces résultats suggèrent qu'il n'est pas toujours bénéfique d'augmenter les doses de semis.

Source: Lee et al. 2018. *Grass and Forage Science* 73:456-472.

## Gilles Bélanger et Gaëtan Tremblay

Chercheurs, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Québec.

## Le réseau La Coop

c'est plus de 250 experts-conseils en productions végétales et animales, disponibles pour accompagner les producteurs agricoles dans l'atteinte de leurs objectifs d'affaires. Découvrez l'étendue du réseau : [www.lacoop.coop](http://www.lacoop.coop)



Vivez l'effet de la coopération

# NOS PARTENAIRES FINANCIERS

## Grands Partenaires



## Partenaire platine



## Membre associé

Agrinova

Cargill Nutrition animale

Centre de développement bioalimentaire  
du Québec

Kubota Canada

La Terre de chez nous

Les Producteurs de bovins du Québec

Les Producteurs de grains du Québec

Machinerie de Ferme Kuhn

Machinerie Pronovost

Nutreco Canada

Garage Wendel Mathis

 Le **savoirlaitier**  
à votre portée

CENTRE D'EXPERTISE EN  
PRODUCTION LAITIÈRE

**1-800-BON LAIT**

WWW.VALACTA.COM



valacta